

N ^{os} des articles.	NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDITS alloués.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
	<i>Reports</i>	F. C. 72,935 00	F. C. 86,035 00	
	MEMBRES DES CONSEILS DE DISTRICTS (Taiti et Moorea).....	7,680 00		
	4 Membres à 60 fr. par an.....	240 00		
20	— à 120 d ^e	2,400 00		
12	— à 180 d ^e	2,160 00		
12	— à 240 d ^e	2,880 00		
	<u>7,680 00</u>			
	PENSIONNAIRES	5,420 00		
1	Indien guide au combat de Fautahua.....	480 00		
1	Veuve d'Indien tué sur le champ de bataille.....	240 00		
1	Veuve d'un orateur du gouvernem ^t	360 00		
1	Veuve.....d ^ed ^e	120 00		
1	Ancien chef de Teahupoo.....	600 00		
1	Ancien toohitu de Tiarei.....	300 00		
1	Ancien toohitu de Moorea.....	400 00		
1	Ancien chef de Tautira.....	600 00		
1	Ancien chef de Tiarei.....	300 00		
1	Ancien chef de Mataiea.....	400 00		
1	Ancien chef.....	60 00		
1	Ancien juge de Pajara.....	60 00		
	Mari de la Reine.....	1,500 00		
	<u>5,420 00</u>			
		<u>86,035 00</u>	<u>86,035 00</u>	
	RÉCAPITULATION.			
	Liste civile de la Reine.....		7,000 00	
	Caisse générale.....		66,375 00	
	Caisse des districts.....		12,660 00	
	TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET DES DÉPENSES		<u>86,035 00</u>	

Arrêté à la somme de **quatre-vingt-six mille trente-cinq francs.**

PAPEETE, le 15 décembre 1864.

Approuvé :

Le Commandant Commissaire Impérial,
Signé : C^e DE LA RONCIÈRE.

Le Secrétaire général.
Signé : H. TRASTOLA.